

Aide mémoire à l'intension des PTF, relatif à l'opération riz du Gouvernement

Initiative riz du Gouvernement : Réponse structurelle à la Flambée des prix des denrées alimentaires : **coût total** 42,65 milliards de Franc CFA ; subvention Etat : 11,401 milliards. 5 milliards versés dans un compte à la BNDA.

L'objectif principal de cette initiative est de parvenir au cours de la campagne 2008/2009 à une production de 1,6 millions de tonnes de Riz Paddy, soit 1 million de tonnes de riz marchand. L'approche stratégique retenue porte sur le choix du riz irrigué et le développement de la culture du NERICA.

Plan d'action

Approvisionnement en engrais : Engrais : DAP : 100Kg/ha et Urée 200 Kg/ha. Ils seront cédés aux producteurs à 12.500 FCFA le sac de 50 Kg moyennant une subvention totale de 9, 420 milliards sur un coût total de 32,44 milliards.

Ils seront fournis aux producteurs sous forme de crédit de campagne par des fournisseurs choisis par appel d'offres;

Approvisionnement en semences : 13.000 tonnes dont 75% sont déjà disponibles (aux mains des producteurs à partir de la campagne écoulée. Sur les 3490 tonnes restantes, qui sont destinées à couvrir les nouvelles extensions de superficie, 1.500 tonnes ont été inventoriées auprès de l'IER, de Sasakiwa Global 2000 ainsi que de certains paysans semenciers. Le reliquat à rechercher est de 2.500 tonnes. La Guinée pourrait contribuer à fournir ce reliquat. Les semences seront subventionnées, comme les engrais, au bénéfice des producteurs dans les zones d'extension à hauteur de 60% du prix de cession estimé à 300 FCFA le Kg.

L'acquisition de semence se fera avec le concours d'opérateurs privés semenciers maliens à travers les banques et les institutions financières. Une convention est passée entre le Ministère des Finances et la BNDA

Les 7000 tonnes de semences de riz sur les autres systèmes de rizicultures seront mobilisées comme initialement prévu dans le plan de campagne 2208/2009 et ne sont pas concernées par la subvention.

Fourniture d'équipements :

- 70 motoculteurs pour la zone ON ;
- 5 mini rizeries pour la zone ON ;
- 100 batteuses à riz ; et
- 100 décortiqueuses à riz, pour toutes les zones rizicoles ; et
- 36 motopompes pour les PPIV de Mopti, Tombouctou et Gao.

Ces équipements ne sont pas subventionnés et seront acquis sur des lignes de crédit placées par l'Etat auprès des Banques et IMF au taux de 7% avec un délai de remboursement de 5 ans.

Conseil agricole

Les activités de conseil rapproché seront menées par les agents expérimentés et 102 agents de base qui seront spécialement recrutés et mis à la disposition de Ministère de l'agriculture.

Commercialisation

Le dispositif de commercialisation se fera à travers les deux axes ci-après :

- Le premier axe met en relation les « banques et IMT-Groupements villageois de commercialisation-OP » dans les zones encadrées par les Offices.
- Le second axe met en relation les « Banques et IMF-OPAM (grossistes)-OP » dans les zones hors Offices.

Action des PTF :

Plusieurs rencontres entre PTF « économie agricole et rurale » et le GdM ont permis d'éclaircir les zones d'ombre. PTF peuvent soutenir l'initiative : Assurer un filet de sécurité et soutenir l'initiative : 1) restructurer les projets existants ; et 2) apporter des nouveaux financements. **Pour cela, chaque PTF se rapprochera du Ministère de l'agriculture.**